A prévoir avant toute inscription aux formations 2023-2024

BF1 : UC1 et UC3 Bloc 1

- Avoir 15 ans au 31 décembre 2023
- Carte Nationale d'Identité (à l'entrée en formation)
- PSC1 (au 15 novembre 2023 au plus tard)
- Extrait casier judiciaire (à l'entrée en formation)
- Récépissé licence 2023-2024 (à l'entrée en formation)

BF2 : UC2 et UC3 Bloc 2

- Avoir 15 ans au 31 décembre 2023
- Carte Nationale d'Identité (à l'entrée en formation)
- PSC1 (au 15 novembre 2023 au plus tard)
- Extrait casier judiciaire (à l'entrée en formation)
- Récépissé licence 2023-2024 (à l'entrée en formation)

BF3 : UC4

- Avoir 15 ans au 31 décembre 2023
- Carte Nationale d'Identité (à l'entrée en formation)
- PSC1 (au 15 novembre 2023 au plus tard)
- Extrait casier judiciaire (à l'entrée en formation)
- Récépissé licence 2023-2024 (à l'entrée en formation)

MSN

- Avoir 17 ans au 31 décembre 2023
- Carte Nationale d'Identité (à l'entrée en formation)
- PSE1 (au 15 novembre 2023 au plus tard)
- Recyclage PSE1
- Extrait casier judiciaire (à l'entrée en formation)
- Récépissé licence 2023-2024 (à l'entrée en formation)

MSN allégé (UC4 et UC5)

- Avoir 17 ans au 31 décembre 2023
- Carte Nationale d'Identité (à l'entrée en formation)
- PSE1 (au 15 novembre 2023 au plus tard)
- Recyclage PSE1
- Extrait casier judiciaire (à l'entrée en formation)
- Récépissé licence 2023-2024 (à l'entrée en formation)
- BP JEPS AAN